



Programme de sciences optiques du NAIT / AOC Pratique avancée en lentilles cornéennes

Le programme de sciences optiques, Pratique avancée en lentilles cornéennes a été conçu par le NAIT (Northern Alberta Institute of Technology) et est administré par l'Association des opticiens du Canada (AOC). **Ce programme est offert en français et en anglais.**

Cette formation de huit (8) mois (deux (2) semestres) mène à l'obtention d'un certificat en pratique avancée en lentilles cornéennes.

Ce programme est spécialement focalisé sur l'adaptation des lentilles cornéennes. Vous serez introduit à l'art et à la science de l'adaptation des lentilles cornéennes, de la forme, et de la maintenance des lentilles flexibles et des lentilles rigides. Nous discuterons également des lentilles de spécialité et examinerons les procédures de suivi nécessaires. **Ce programme est accessible seulement aux personnes qui travaillent déjà dans l'industrie de l'optique.**

En parallèle des cours théoriques, deux (2) stages pratiques de 250 heures chacun, doivent être accomplis. Ce programme a été spécialement conçu pour les personnes qui désirent devenir opticien tout en continuant à travailler. Chaque semestre est d'une durée d'environ 3 mois, ce qui correspond à environ 20 heures de travail supervisé par semaine.

Pour poursuivre au second semestre, les étudiants devront impérativement avoir répondu aux exigences du premier semestre, c'est-à-dire avoir réussi tous les cours théoriques et les stages pratiques obligatoires.

Le premier semestre du programme se déroule d'août à décembre ; les cours du deuxième semestre se déroulent de janvier à avril.

Après vos études

Le certificat en pratique avancée en lentilles cornéennes augmentera les opportunités de travailler dans l'industrie de l'optique, avec des optométristes ou encore avec des ophtalmologistes. En se spécialisant, les diplômés pourront offrir plusieurs avantages à leurs employeurs et à leurs patients.

Certaines provinces exigent l'obtention de ce certificat pour attribuer un permis de pratique (Ontario et Québec).

Accréditation et obtention du permis d'exercice

Les programmes de sciences optiques du NAIT sont accrédités par Agrément Canada <https://accreditation.ca/ca-fr/>.

Les étudiants de Québec doivent suivre avec succès un apprentissage sur les lunettes et les lentilles cornéennes.

Une fois ce programme achevé, les étudiants devront réussir les examens nationaux NACOR en lunetterie et lentilles cornéennes. Les examens nationaux NACOR sont offerts en français dans certaines provinces. Pour plus de renseignements sur les examens NACOR, visitez le <http://www.nacor.ca>.

Lorsque vous serez détenteur d'un permis de d'exercice dans une autre province canadienne, vous pourrez présenter une demande de reconnaissance des qualifications professionnelles en vertu du [Règlement sur les autorisations légales d'exercer la profession d'opticien d'ordonnances hors du Québec](#) qui donnent ouverture au permis de l'Ordre des opticiens d'ordonnances du Québec. Pour plus de détails concernant cette demande, consultez la section [Détenteur de permis d'exercice d'une autre province canadienne](#).



Les étudiants doivent satisfaire à toutes les exigences d'inscription de l'Ordre des opticiens d'ordonnances du Québec avant d'obtenir leur permis d'exercice. Pour plus d'informations, contactez-nous au 1.800.847.3155 ou envoyez-nous un courriel à education@opticians.ca

En bref

Qualification : Certificat
Durée : 8 mois (2 semestres)

Session : Automne
Lieu : Non applicable

Dates limites

Automne 2024 (début des cours : 28 août 2024) - **Période d'admission : 1^{er} juin au 5 août**

Ce programme comporte des cours de lentilles cornéennes pour le premier semestre.

Hiver 2025 (début des cours : 3 janvier 2025) - **Période d'admission : 15 octobre au 1^{er} décembre**

Cette admission comporte des cours pour le deuxième semestre de lentilles cornéennes. Seuls les étudiants qui ont réussi le premier semestre peuvent s'inscrire à cette admission.

Il n'y a pas d'admission supplémentaire pour le programme de lentilles cornéennes. Les étudiants qui souhaitent s'inscrire pour commencer le programme de lentilles cornéennes doivent le faire lors de la session d'automne. Les étudiants qui terminent avec succès le premier semestre du programme de lentilles cornéennes lors de la session d'automne passeront au deuxième semestre lors de la session d'hiver qui commence en janvier.

Conditions d'admission (conditions minimales d'admission)

- **AVOIR SUIVI LE PROGRAMME DE LUNETTES DU NAIT OU L'ÉQUIVALENT ÉVALUÉ**
Les candidats qui ont obtenu leur diplôme en lunetterie avant 2015 doivent également réussir le cours OPSC615 - Santé des yeux et dépistage (qui doit être suivi au maximum 3 mois avant l'inscription au programme de lentilles cornéennes).
- **TRAVAILLER DANS L'INDUSTRIE DE L'OPTIQUE ET POUVOIR ÊTRE SUPERVISÉ PAR UN OPTICIEN OU UN OPTOMÉTRISTE QUALIFIÉ**
Les stages cliniques s'effectuent sous la supervision directe d'un opticien ou d'un optométriste qualifié. L'AOC et NAIT permettent à un maître de stage de superviser un maximum de deux (2) étudiants à la fois. L'AOC et NAIT permettent à un étudiant d'avoir un maximum de deux (2) maîtres de stage.

Les maîtres de stage doivent respecter les règlements et les lignes directrices de leur ordre de réglementation lors de la supervision d'un étudiant. **Les opticiens doivent être titulaires d'une permis depuis au moins cinq ans pour être autorisés à superviser un étudiant.**



Frais de scolarité par semestre (sujets à changement)

Les frais indiqués ci-dessous s'appliquent pour l'inscription à tous les cours d'un semestre donné :

Pratique avancée en lentilles cornéennes

Premier semestre :	2 940,00 \$ (frais de scolarité 2 820,00 \$ + frais accessoires 120,00 \$) Frais étudiant international : 7170,00 \$ (7 050,00 \$ + frais accessoires 120,00 \$)
Deuxième semestre :	2 940,00 \$ (frais de scolarité 2 820,00 \$ + frais accessoires 120,00 \$) Frais étudiant international : 7170,00 \$ (7 050,00 \$ + frais accessoires 120,00 \$)

Pour les semestres d'automne 2024 et d'hiver 2025, les cours en lentilles cornéennes sont facturés au coût de 188,00 \$ par crédit (470, 00 \$ / crédit pour les étudiants internationaux). Si vous ne vous inscrivez pas à un semestre complet, vos frais de scolarité seront calculés en fonction du nombre de crédits par cours (pour de plus amples renseignements, veuillez contacter l'AOC).

Les frais de scolarité n'incluent pas les frais d'inscription, les manuels scolaires, les frais d'atelier et les fournitures recommandées ou obligatoires.

** Les candidats n'ayant pas la citoyenneté canadienne ou un statut de résident permanent, sont considérés comme étant des étudiants internationaux.*

Livres et fournitures (estimation)

Coût des livres scolaire pour le programme en lentilles cornéennes : 400,00 \$

Voir la section « Manuels scolaires » pour la liste complète des livres à se procurer.

Séances de formation obligatoires en personne

Les étudiants québécois inscrits aux cours cliniques des programmes de sciences optiques sont tenus d'assister à des séances de formation obligatoires en personne au cours de chaque semestre de leur programme respectif. Les frais de participation à ces séances ne sont pas inclus dans les frais de scolarité ci-dessus et seront perçus au moment de l'inscription à chaque séance. Le coût est d'environ 375,00\$ par séance. Ces séances se tiendront à Toronto, en Ontario et/ou au Nouveau-Brunswick. Les frais de déplacement et d'hébergement pour participer à ces séances ne sont pas inclus dans les frais de scolarité et sont à la charge de l'étudiant.

Comment déposer votre demande d'admission

Les candidats doivent s'inscrire directement auprès de l'Association des opticiens du Canada (AOC). Veuillez-vous référer au document « processus de demande d'admission » pour connaître les étapes à suivre afin de déposer votre demande d'admission.

FRAIS D'INSCRIPTION: Pour soumettre une demande d'admission aux programmes de sciences optiques, les candidats doivent payer les frais d'inscription de 50 \$ + TPS (**non-remboursable**). Ces frais s'appliquent uniquement aux candidats de première année et ils sont payables lors du dépôt de la demande d'admission.

ÉTUDIANTS INTERNATIONAUX: Certains programmes du NAIT ne sont pas accessibles aux étudiants internationaux parce qu'ils ne remplissent pas les conditions requises pour obtenir un permis d'études ou un permis de travail post-diplôme.

- Permis d'études : Ce programme est offert par le biais de l'apprentissage à distance et ne répond donc pas aux critères d'obtention d'un permis d'études.



- CO-OP : Étant donné que ce programme ne répond pas aux critères d'un permis d'études, il ne répond pas non plus aux critères d'un permis de travail CO-OP.
- Permis de travail post-diplôme : Ce programme est dispensé par le biais de l'apprentissage à distance et n'est donc pas éligible au programme de permis de travail post-diplôme. L'achèvement de ce programme ne vous rendra pas éligible pour un programme de permis de travail post-diplôme.

Les étudiants internationaux qui ont des questions sur l'autorisation de suivre ce programme peuvent contacter un conseiller académique international du NAIT pour discuter des options.

Demande de reconnaissance de crédit

Vous pouvez demander une reconnaissance de crédit une fois que vous avez été accepté dans le programme. Vous pouvez soit transférer des crédits (pour des études post-secondaires complétées) ou demander une PLAR (évaluation et reconnaissance des acquis).

- *Vous devez avoir suivi le cours ou le programme il y a moins de deux (2) ans.*
- *Vous devez avoir obtenu une note minimale de C- dans le(s) cours ou le programme.*
- *D'autres conditions peuvent s'appliquer.*

À propos du programme

Le certificat de Pratique avancée en lentilles cornéennes est un programme d'étude de 8 mois composé de 2 semestres. Chaque semestre nécessite l'achèvement de cours théoriques et cliniques. Le stage clinique consiste à former les étudiants sur leur lieu de travail sous la supervision d'un professionnel (le maître de stage).

Enseignement à distance

Afin d'offrir un maximum de flexibilité pour suivre vos cours pendant les soirées et les week-ends, nous avons conçu ce programme pour qu'il puisse être suivi en ligne. Le programme, y compris le matériel de cours et les évaluations, est accessible via Brightspace, le système d'apprentissage en ligne du NAIT. Cette méthode de livraison vous permet de participer aux forums de cours et d'accéder au matériel d'apprentissage quand vous le souhaitez, dans le confort de votre maison, de votre bureau ou du café du coin.

Le programme comprend un apprentissage en ligne guidé par un instructeur en ligne. Les étudiants participent à des discussions en ligne, peuvent consulter et imprimer les notes de cours, et appliquent la théorie par le biais d'exercices pratiques et de quiz. Les étudiants passent également un examen final en ligne à la fin de chaque semestre.

Le temps d'étude moyen nécessaire pour passer chaque semaine sur le cours est d'environ 14 heures ; cependant, le temps nécessaire pour maîtriser le contenu varie en fonction de chaque individu. Ce temps N'INCLUT PAS le travail clinique.

Exigences en matière de technologie

Une connexion internet fiable et à haut débit est nécessaire pour se connecter au contenu du cours en ligne. Pour utiliser Brightspace, n'importe quel système opérationnel et navigateur web actuel et supporté fonctionnera, mais Mozilla et Chrome sont préférés.

Si vous utilisez un iPad ou une tablette au lieu d'un ordinateur portable ou de bureau, sachez que les appareils plus anciens et non supportés pourraient être incompatibles avec le programme. Une webcam frontale, intégrée à l'appareil ou connectée à un dispositif externe, peut être nécessaire pour les tests et les examens.



Manuels scolaires & Fournitures additionnelles

L'achat des manuels scolaires est la responsabilité de l'étudiant. Une liste est mise à la disposition du candidat, pour consulter cette liste veuillez cliquer sur le lien suivant : [LIVRES SCOLAIRES](#).

Il est également fortement recommandé aux étudiants de se procurer **une trousse d'ajustement pour les lentilles de contact rigides perméables au gaz**. Vous pouvez commander cette trousse auprès du fournisseur de votre choix. Cette trousse vous sera utile pour réussir le programme de Pratique avancée en lentilles cornéennes.

Séances de formation en personne

Les frais de scolarité n'incluent pas le coût des séances de formation en personne. Les étudiants québécois inscrits aux cours cliniques des programmes de sciences optiques sont tenus d'assister à des séances de formation obligatoires en personne à chaque semestre de leur programme respectif. Ces séances de formation en personne porteront sur les résultats et les compétences décrits dans les cours cliniques. De plus amples informations sur les séances seront communiquées aux étudiants au cours de la première semaine de chaque semestre.

Examens

Les examens de fin de session sont effectués en ligne. Vous effectuerez un examen pour chaque cours théorique auquel vous êtes inscrit. Il y aura une date et une heure de début prévues pour les examens final du semestre. Les examens finaux du premier semestre auront lieu en décembre; et ceux du deuxième semestre auront lieu en avril. Les examens doivent être rédigés à la date et à l'heure prévue. Vous trouverez plus d'informations sur les examens finaux dans le guide de l'étudiant.

Stages cliniques

Sous la supervision directe de leur maître de stage, les étudiants acquièrent une expérience pratique en travaillant auprès de patients et en utilisant l'équipement requis. Chaque niveau du stage clinique demande 250 heures de lentilles cornéennes supervisées, qui doivent être documentées et approuvées par votre précepteur/superviseur. Les 250 heures de lentilles cornéennes par niveau de stage clinique doivent être effectuées à la fin de chaque semestre. Le précepteur doit être un opticien ou un optométriste pratiquant en lentilles cornéennes. Il existe également un manuel de stage qui accompagne le stage et qui décrit les compétences pratiques nécessaires à l'accomplissement chaque semestre. Il est recommandé que l'étudiant puisse compléter 50 cas relatifs aux lentilles cornéennes par semestre. L'AOC et le NAIT permettent à un étudiant d'avoir un maximum de deux (2) maîtres de stage. Les demandes supplémentaires doivent être approuvées par l'AOC.

Il est important que vos maîtres de stage comprennent le rôle qu'ils joueront dans la supervision de votre stage pratique avant d'accepter ce titre. Pour en savoir plus, consultez le document: [STAGE PRATIQUE ET RÔLE DU MAÎTRE DE STAGE](#).

Obtention du certificat Pratique avancée en lentilles cornéennes

Pour obtenir le certificat en Pratique avancée en lentilles cornéennes du NAIT, les étudiants doivent avoir réussi avec succès :

- 8 cours théoriques en ligne avec une note minimum de passage de 63%.
- 2 stages cliniques de 250 heures et un manuel clinique chaque, sous la supervision d'un maître de stage qualifié. Les 250 heures sont dus à la fin de chaque semestre avec le guide d'accompagnement. **Le temps requis pour effectuer un stage clinique est d'environ 3 mois, ce qui correspond à environ 20 heures de travail supervisé par semaine dans le contexte des lentilles cornéennes.**



Cours obligatoires

Voici la liste des cours obligatoires qui doivent être complétés avec succès pour réussir le programme.

Premier semestre

OPCL2111 Introduction aux lentilles cornéennes – 3.0 crédits

Les opticiens doivent connaître la terminologie, les concepts et les environnements réglementaires de la pratique des lentilles cornéennes. Ce cours présente les normes réglementaires communes, la terminologie et la communication, les dossiers des patients et l'utilisation des lentilles cornéennes dans la pratique clinique.

OPCL2112 Santé oculaire des lentilles cornéennes – 3.0 crédits

Les opticiens doivent être capables de reconnaître les contre-indications au port de lentilles cornéennes, les effets des lentilles cornéennes sur la santé de l'œil et les effets des maladies et des médicaments sur le port de lentilles cornéennes. Les étudiants apprendront à reconnaître les signes et les symptômes des affections oculaires et systémiques courantes et la manière dont ces affections et les médicaments courants sont liés au port de lentilles cornéennes.

OPCL2113 Introduction à l'adaptation des lentilles cornéennes – 3.0 crédits

Les opticiens doivent savoir comment mesurer et évaluer l'œil et utiliser ces informations pour adapter les lentilles cornéennes à l'œil. Les étudiants apprendront à utiliser des équipements pour observer et mesurer les paramètres oculaires et à comprendre les principes fondamentaux du choix du matériau, de la forme et de la puissance qui déterminent l'adaptation des lentilles à l'œil.

OPCL2114 Évaluation et entretien des lentilles cornéennes – 3.0 crédits

Les opticiens doivent déterminer si l'adaptation des lentilles cornéennes d'un patient est réussie et comment les lentilles cornéennes doivent être entretenues pour augmenter leur succès. Les étudiants apprendront à évaluer l'adaptation des lentilles cornéennes et à améliorer les résultats des patients en modifiant l'adaptation et l'utilisation des lentilles cornéennes et en développant l'entretien des lentilles cornéennes grâce à l'éducation des patients.

OPCL2191 Clinique I: lentilles cornéennes - 3.0 crédits

Les opticiens doivent être capables d'appliquer leurs connaissances oculaires et optiques de manière professionnelle et sûre dans la pratique clinique. Les étudiants appliqueront leurs connaissances sous la supervision directe de stages cliniques, de l'évaluation de l'adaptation des lentilles souples et des instructions d'entretien des lentilles aux patients.

Deuxième semestre

OPCL3210 Ajustement avancée des lentilles cornéennes souples – 3.0 crédits

Les opticiens doivent être capables d'adapter des lentilles souples à des situations particulières telles que l'astigmatisme, la presbytie, des objectifs post-chirurgicaux ou thérapeutiques. Les étudiants apprendront à appliquer les principes d'adaptation aux lentilles toriques, multifocales et thérapeutiques.

OPCL3211 Optique et ajustement des lentilles cornéennes rigides – 3.0 crédits

Les opticiens doivent comprendre l'optique des lentilles cornéennes et la manière dont la relation entre la cornée et la lentille cornéenne affecte l'optique et, par conséquent, la vision du patient. Les étudiants acquièrent une compréhension de l'optique des lentilles cornéennes en adaptant et en concevant des lentilles cornéennes RGP.

OPCL3212 Lentilles cornéennes spécialisées – 3.0 crédits

Les opticiens doivent être en mesure d'adapter les lentilles RGP à des applications spéciales telles que l'astigmatisme, la presbytie et l'astigmatisme irrégulier. Les étudiants apprendront à adapter et à concevoir diverses



lentilles toriques rigides, des lentilles rigides pour les formes irrégulières de la cornée et la presbytie.

OPCL3213 Pratiques administratives en matière de lentilles cornéennes – 3.0 crédits

Les opticiens doivent être en mesure de respecter les normes d'exercice, les meilleures pratiques et d'assurer le contrôle de la qualité. Les étudiants apprennent à évaluer les lentilles cornéennes en vue d'un contrôle de qualité et à suivre les meilleures pratiques en matière d'administration et de communication.

OPCL3292 Clinique II: lentilles cornéennes - 3.0 crédits

Les opticiens doivent être capables d'appliquer leurs connaissances oculaires et optiques de manière professionnelle et sûre dans la pratique clinique. Les étudiants appliqueront leurs connaissances sous supervision directe à des stages cliniques, y compris l'optique des lentilles cornéennes, l'évaluation avant l'adaptation, l'adaptation et l'évaluation des lentilles RGP et les instructions d'entretien des lentilles aux patients.